



Risquer Moins

"Réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif"



CONVENTION ENTRE LA PFPL ET LA
VILLE DE LIEGE RELATIVE A
L'ORGANISATION DES ACTIONS DE
REDUCTION DES RISQUES DANS LE CADRE
DU PROJET :
«POUR UN CARRE QUI TOURNE ROND»



RAPPORT D'ACTIVITES 2017



Table des matières

Introduction.....	3
Philosophie de travail.....	4
Objectif.....	7
Méthodologie.....	8
Activités organisées dans le cadre de la convention entre la PFPL et la Ville de Liège en 2017.....	11
Les réunions du Réseau Risquer Moins durant la période couverte par la convention	11
Les actions menées dans le cadre de la convention.....	11
Fin des examens – 28 juin 2017.....	11
10 ans de Quality Nights – 1 ^e décembre 2017.....	13
Formations dispensées dans le cadre de la convention.....	14
Formation d’adultes relais.....	14
Formation des candidats jobistes.....	14
Interventions spécifiques auprès des établissements labellisés « Quality Nights » du Carré.....	15
Bilan et perspectives.....	16
Annexes.....	17
Annexe 1 : Charte Risquer Moins Liège.....	18
Annexe 2 : Convention de collaboration entre la PFPL/RéLiA et Risquer Moins.....	27
Annexe 3 : Convention de partenariat entre la Ville de Liège et la Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise asbl (2017).....	34
Annexe 4 : Convention de partenariat 2017 entre l’ASBL Modus Vivendi et l’opérateur local Quality Nights, le réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif.....	39

I. INTRODUCTION

L'augmentation régulière de la consommation de produits psychotropes est une réalité chez les jeunes (15-30 ans). Ces derniers, en général, des usagers occasionnels ne fréquentent pas les centres spécialisés et reçoivent peu d'informations quant aux risques liés à la consommation de drogues, encore moins sur les moyens de réduire ces risques. C'est de là qu'est née l'idée d'aller à la rencontre de ce public sur son terrain, à savoir le milieu festif.

Aussi, depuis 1994, sous l'impulsion de Modus Vivendi (organisme bruxellois), se sont implantés des réseaux développant des actions de réduction des risques en milieu festif en Communauté française. Modus Vivendi apporte non seulement un soutien méthodologique et logistique au lancement des projets locaux, devant par la suite se développer par eux-mêmes mais assure aussi la coordination de l'ensemble des projets développés en Communauté française.

C'est ainsi qu'en 2007, "Risquer moins", réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif voit le jour.

Actuellement, celui-ci est composé de différentes institutions actives en matière de Promotion de la Santé, d'Aide à la jeunesse, de prévention et/ou de traitement des assuétudes, à savoir¹ :

- **Alfa**, Service de santé mentale spécialisé dans le traitement et la prévention de l'alcoolisme et des toxicomanies ;
- **Accueil Drogues**, Service d'information, d'orientation, de réduction des risques et d'échange de seringues ;
- **Nadja**, Centre d'accueil, de documentation, de prévention et de traitement des dépendances ;
- **Seraing V**, Centre d'accueil, d'information et de consultations spécialisées dans le traitement des problèmes de toxico-dépendance ;
- **Le Claj**, Centre liégeois d'aide aux jeunes, Service de prévention en milieu ouvert ;
- **Cap Fly**, Centre ambulatoire pluridisciplinaire qui accompagne des personnes toxicodépendantes.
- **ISoSL – Centre START** ;
- **L'Auberge de jeunesse Georges Simenon a rejoint les partenaires de Risquer Moins.**

Depuis septembre 2012, **le Réseau Liégeois d'aide et de soins spécialisés en Assuétudes (RÉLiA)**, réseau agréé et subventionné par la Région wallonne coordonne le réseau liégeois de réduction des risques en milieu festif (voir convention de collaboration en annexe 2). Depuis 2015, l'ASBL Sida Sol est devenue partenaire occasionnel du réseau Risquer Moins Liège. Le projet « Risquer moins » s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé car il tente de donner aux

¹ La charte signée par les partenaires du Réseau Risquer Moins Liège est consultable dans l'annexe 1.

consommateurs les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur propre santé en étant attentif aussi à celle des autres. Il opte ainsi pour une responsabilisation des usagers : responsable par rapport à soi-même (limiter les risques pour sa propre santé) et par rapport à autrui (prendre soin des autres et éviter de les mettre en danger).

II. PHILOSOPHIE DE TRAVAIL

Notre réseau, en s'inspirant largement de la Charte de Modus Vivendi, a rédigé sa propre Charte. Celle-ci a pour objectif de définir les balises qui constituent les assises sur lesquelles s'appuient les interventions du Réseau liégeois de Réduction des Risques en milieu festif et a fait l'objet d'une concertation avec l'ensemble des membres du réseau « Risquer moins ».

NB : L'inclusion de nouveaux partenaires dans le Réseau suppose que ces derniers adhèrent et signent cette charte.

La voici dans son intégralité :

CHARTRE DU RESEAU LIEGEOIS DE REDUCTION DES RISQUES EN MILIEU FESTIF

« LES CONSTATS DE DEPART

Une société sans drogue² n'existe pas

On ne connaît pas d'exemple d'une société humaine qui n'ait pas eu recours à une drogue. Il y a toujours eu, il y a et il y aura toujours des personnes qui expérimentent, usent, voire abusent de psychotropes, ce qui soulève des questions légitimes de santé publique. Ce constat, sans écarter le débat sur la causalité de l'usage et de l'abus de drogues, doit inspirer des stratégies de réduction des risques conçues dans une logique de santé publique et concernant tant les consommateurs que les non-consommateurs.

Le risque zéro n'existe pas

Toutes les activités humaines comportent des risques qu'il est possible de réduire mais non de supprimer.

Si la notion de « risques » est relative et regroupe différents paramètres (pour soi / pour autrui, pour son intégrité physique / psychologique, pour son intégration sociale, ...), les usagers de produits psychotropes n'y sont cependant pas indifférents ...pour autant qu'ils soient clairement informés...

... Une information objective n'est pas incitatrice

Une information claire, crédible, objective et balisée, d'une part en fonction du public cible auquel elle est destinée et, d'autre part, en fonction du contexte dans lequel ce

² Par « drogue », nous entendons tout psychotrope qu'il soit illégal ou légal (tels l'alcool, les médicaments, ...)

public y accède, n'a pas pour effet d'inciter à la consommation mais bien de conscientiser l'utilisateur quant aux risques encourus.

Le milieu festif, un milieu à risques particuliers

Dans notre culture, les psychotropes sont souvent associés aux fêtes quelles qu'elles soient. Selon le public qui fréquente ces fêtes, les lieux où elles se déroulent, les activités qu'elles proposent... certains produits, légaux et/ou illégaux y sont plus particulièrement présents. Aussi, des fêtes locales aux festivals musicaux, en passant par les méga-dancings, les cafés, etc... une intervention menée par des personnes spécifiquement formées en vue de réduire les risques liés à la consommation de tel ou tel produit s'avère utile.

LES OBJECTIFS

La prévention des risques en milieu festif est une stratégie de santé publique qui vise à prévenir les dommages liés à l'utilisation de psychotropes (alcool et drogues) dans les lieux festifs où ces produits sont consommés.

La réduction des risques concerne tous les usages, qu'ils soient expérimentaux, récréatifs, ponctuels, abusifs ou inscrits dans une dépendance.

Dans le contexte festif, les risques principaux encourus sont : des effets non escomptés, des malaises physiques ou psychologiques, des dommages physiques (accidents, sida, hépatites, ...), des comportements à risques, tant au niveau de la violence que sexuel, etc ...

Cette démarche vise donc à prémunir, dans les lieux festifs, tant les consommateurs que les personnes qui les côtoient.

LES VALEURS

1. La réduction des risques en milieu festif s'inscrit dans une démarche de promotion de la santé physique, mentale et sociale.
2. Elle se distingue de la prévention de l'usage et des traitements dont elle se veut complémentaire.
3. Elle respecte l'utilisateur de drogues dans ses choix et décisions en ce qui concerne SA consommation. Elle le reconnaît comme citoyen, acteur de sa vie.
4. Elle a ses finalités propres (cf objectifs).

La prévention, le traitement et la réduction des risques concourent ensemble à la promotion de la santé de la population en général et des usagers de psychotropes en particulier. Pragmatique, puisqu'intervenant dans un de leurs milieux de vie, la réduction des risques en milieu festif intervient auprès des usagers de psychotropes, à tous les stades de leur consommation, de leurs pratiques, de leur insertion sociale. Ses objectifs ne sont pas subordonnés à ceux de l'abstinence ou de la répression de la criminalité, qui ont, par ailleurs, toute leur place.

5. Ces interventions ne visent ni à encourager, ni à décourager l'usage de

drogues, mais dans tous les cas, elle se préoccupe de ne pas banaliser le recours aux drogues.

LES PRINCIPES D'INTERVENTION

6. Les lieux : la réduction des risques en milieu festif se développe là où sont les consommateurs : festivals, cafés, rues, concerts, dancings, ...
7. Les intervenants sont tous formés spécifiquement à la réduction des risques en milieu festif : les professionnels, issus des sphères de la santé, de l'aide à la jeunesse, des assuétudes, forment et encadrent des « jobistes », pairs des publics cibles et partenaires des actions menées. Ce partenariat permet un meilleur accès au public cible et vise à responsabiliser les consommateurs en les rendant acteurs d'une démarche de prévention des risques.
8. Les interventions :
 9. Un stand qui propose, autour d'un échange (ou non) avec un professionnel ou un jobiste :
 10. Une information par le biais de brochures claires et objectives sur les produits, leurs modes d'action, leurs effets, leurs dangers, les moyens de prévenir les risques ;
 11. Des préservatifs ;
 12. Des boissons non-alcoolisées et des collations ;
 13. Un « espace dialogue » ;Une équipe mobile (professionnels / jobistes) renseignant sur le stand et proposant un « accompagnement » aux personnes qui ne se sentent manifestement pas bien.

Eventuellement, en collaboration avec Modus Vivendi, une "relax zone" avec assistance médicale pour les personnes dont l'état le nécessite.
 14. Le réseau veille à sensibiliser et à associer les acteurs et partenaires du milieu festif à sa démarche.
 15. L'évaluation : cette démarche particulière de prévention et les questions éthiques qu'elle soulève font l'objet d'une évaluation constante tant auprès des publics cibles, qu'entre partenaires professionnels et non-professionnels, ainsi qu'avec les organisateurs des événements festifs. Par ailleurs, cette évaluation est menée aussi bien au niveau local que communautaire. »

III. OBJECTIFS

Les objectifs de « Risquer moins » sont :

- **Les objectifs généraux :**
 - Toucher un large public de jeunes pouvant être confrontés, dans les milieux festifs, à l'adoption de conduites à risques pouvant être liées à l'usage de drogues (usage abusif, isolement social, troubles de l'alimentation, santé mentale, ...)
 - Leur donner les moyens d'assurer un plus grand contrôle sur leur santé physique, mentale ou sociale en induisant des changements visant une gestion responsable de leur consommation
 - Permettre une reconnaissance des usagers en tant que citoyens à part entière par le biais du projet participatif
 - Améliorer la connaissance du phénomène (produits utilisés, tendances émergentes, modes de consommation, ...) grâce au recueil de données induit par l'action

- **Les objectifs intermédiaires :**
 - Fournir des informations correctes et détaillées sur les produits, les risques liés à la consommation et les moyens de les réduire (méconnaissance du produit, produits de coupe, modes de consommation, relations sexuelles non protégées ou non désirées, ...)
 - Responsabiliser les usagers par rapport à eux-mêmes (limiter les dommages sur sa propre santé) mais aussi par rapport à leur entourage (notion de solidarité : protéger les autres en évitant de les mettre en danger, veiller les uns sur les autres)
 - Permettre un relais des demandes de suivi, d'aide et de prise en charge adapté à leur situation en les orientant vers les différents services locaux d'aide et de dépistage appropriés

IV. METHODOLOGIE

Remarque :

Tous les membres du Réseau ont suivi une formation à la réduction des risques en milieu festif :

- pour les travailleurs : c'est Modus Vivendi qui assure la formation
- pour les jobistes : la formation est assurée par Accueil Drogues

Méthode incontournable à la réduction des risques, le projet est participatif et consiste à y intégrer de **jeunes jobistes**, pairs du public cible, usagers de drogues, formés, convaincus du bien-fondé de la réduction des risques et de ce type d'interventions pour lesquelles ils sont défrayés.

En effet, les jobistes s'avèrent être une aide précieuse via leurs connaissances pratiques du milieu festif, du public cible et des produits ainsi que via la crédibilité de leur discours auprès du public.

Recrutés dans le milieu festif et inscrits dans l'ambiance de l'endroit investi, nous pouvons les considérer comme des « facilitateurs » de contact. Ils nous permettent de toucher un public que les professionnels ne pourraient atteindre seuls et de transmettre des messages de réduction des risques auprès de leurs pairs.

Enfin, ce type de méthode participative reconnaît les usagers de drogues comme acteurs de leur propre santé et leur permet de s'inscrire dans une démarche citoyenne en s'appropriant le projet et en s'investissant dans une optique de promotion de la santé et de santé publique.

Nous proposons un stand d'information, d'échanges et de réduction des risques tenus par des professionnels et des jobistes encadrés par ces mêmes professionnels. Nous accordons une importance particulière à la décoration et à l'aménagement (banderole de notre réseau, affiches, lumière tamisée, espace de discussion, ...) de ce stand. Il comporte :

- des brochures sur les produits
- des brochures concernant le sida, les IST, la vie sexuelle et affective
- des brochures d'information sur les services d'aide
- des préservatifs,
- des bouchons d'oreille
- des questionnaires anonymes de Modus Vivendi

Nous mettons également à la disposition du public de l'eau et des collations sucrées.

En outre, en fonction de l'ampleur de l'évènement (festival, large implantation géographique, ...), nous essayons également de mettre en place des équipes mobiles. Celles-ci sont composées d'au moins un travailleur et un jobiste qui vont à la rencontre du public pour les informer de notre présence, notamment par l'intermédiaire de flyers que nous concevons spécialement pour l'occasion, et pour

répondre à leurs besoins / demandes immédiats (infos sur les produits, préservatifs, bouchons d'oreille, ...) sur place.

Partenariat :

- Le réseau est le fruit d'un **partenariat entre 7 services** (Alfa (y compris Accueil Drogues), le Claj, Nadja, Seraing V, Cap Fly, le centre START d'ISoSL et l'Auberge de jeunesse Georges Simenon) actives tant dans le domaine des assuétudes que de l'aide à la jeunesse. Les différentes tâches du réseau sont réparties entre elles. A ces 7 services, il faut ajouter l'ASBL Sida Sol, partenaire occasionnel du Réseau Risquer Moins.
- Le Réseau Liégeois d'aide et de soins spécialisés en Assuétudes (**RéLiA**) dont le coordinateur a repris la coordination du réseau Risquer Moins en septembre 2012. Une convention entre les membres de Risquer Moins et le RéLiA et son Pouvoir Organisateur, la Plate-Forme Psychiatrique Liégeoise A.S.B.L., a d'ailleurs été conclue à cet effet. Cette convention est consultable dans les annexes de ce rapport.
- Projet participatif via notre pool de **jobistes** qui interviennent avec nous lors des actions et nous amènent également leur éclairage.
- **Modus Vivendi**, initiateur du projet, offre un soutien méthodologique et une partie du matériel. Nous participons également aux réunions Superfestif et Super Quality nights qu'ils organisent (voir plus loin).
- Nous obtenons les brochures, préservatifs, bouchons d'oreille, affiches, via **d'autres associations** comme Modus Vivendi.
- Lors d'un événement :
 - nous avons des contacts avec l'**organisateur** qui nous sollicite afin de mettre en place l'intervention la plus adéquate possible ;
 - nous intervenons parfois en partenariat avec le **réseau et/ou l'association local(e)** ;
 - nous prenons contact avec les **différentes structures sur place** : Croix rouge, service d'ambulances privées, médecins, services de gardiennage, bénévoles, serveurs, ... afin de les informer de notre présence et de notre rôle, de manière à ce que soit ils nous relayent certaines situations, soit nous puissions également leur en orienter certaines.

Méthodologie d'intervention :

Toute demande d'intervention est analysée dans un 1^{er} temps par téléphone par la personne de contact qui la relaie ensuite à l'ensemble des membres du réseau. Une rencontre entre les membres du réseau (tous ou quelques-uns selon les disponibilités) et l'organisateur est alors planifiée.

Celle-ci a pour but :

- de lui présenter notre philosophie et méthodologie d'intervention
- d'obtenir des informations sur l'événement en question et de s'assurer de la pertinence de notre intervention
- de sonder ses attentes vis-à-vis de notre réseau
- d'établir les modalités d'intervention

- de définir les bases de la convention de partenariat

Une équipe de travailleurs et jobistes est alors constituée pour assurer l'intervention et un responsable de l'action est déterminé parmi les travailleurs.

Au terme de l'intervention, un débriefing est organisé entre les travailleurs et les jobistes présents sur l'événement. Animé par la coordination, le débriefing est aussi le moment de défraiment des jobistes.

Enfin, une évaluation est menée avec l'organisateur de l'événement lors d'une de nos réunions plénières ultérieures.

- **Nos outils :**

- 1 ligne téléphonique et une adresse mail gérées par le coordinateur ;
- une banderole et le matériel nécessaires à la décoration du stand (lampes, brochures, affiches, ...) ;
- un folder de présentation et des flyers d'information sur notre stand.

V. ACTIVITES ORGANISEES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION ENTRE LA PFPL ET LA VILLE DE LIEGE EN 2017

1. LES REUNIONS DU RESEAU "RISQUER MOINS" DURANT LA PERIODE COUVERTE PAR LA CONVENTION

Ces réunions rassemblent l'ensemble des partenaires du réseau liégeois "Risquer moins" et ont, notamment pour objet :

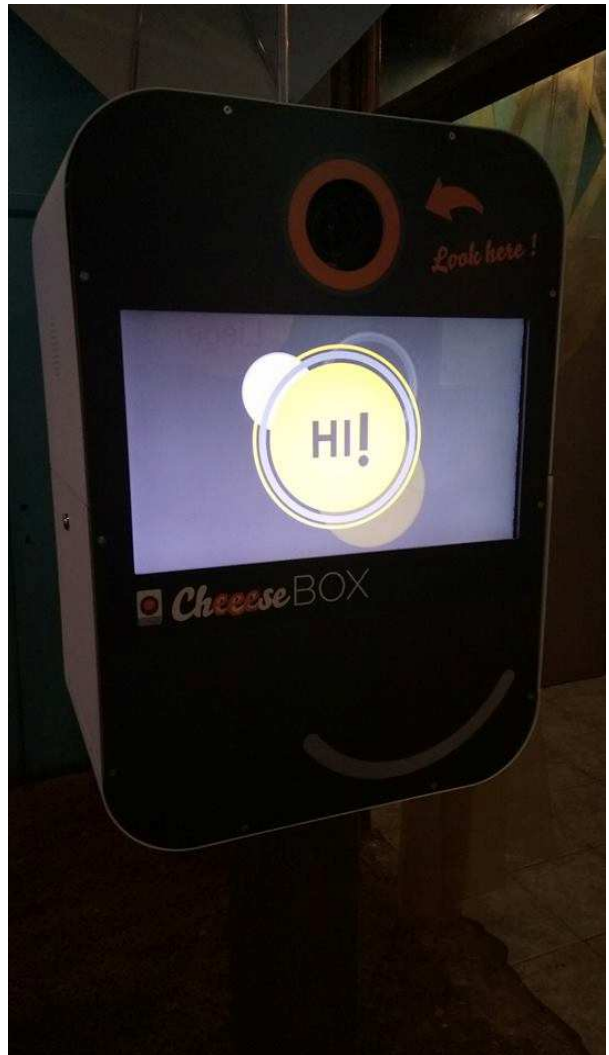
- la réflexion sur des points d'ordre méthodologique ;
- l'analyse des demandes d'intervention ;
- la préparation et l'évaluation des interventions ;
- la rencontre d'organiseurs et de partenaires potentiels ;
- la conception d'outils de communication ;
- la mise en œuvre et le suivi du projet spécifique « Quality Nights » au sein de différents établissements festifs liégeois.

Les partenaires se sont réunis le 19 janvier 2017, le 23 février 2017, le 23 mars 2017, le 11 mai 2017, le 1^{er} juin 2017, le 27 juillet 2017, le 21 septembre 2017, le 26 octobre 2017 et le 30 novembre 2017, soit à 9 reprises. C'est au cours de ces réunions que les actions menées dans le cadre de la convention ont été préparées. A ces réunions, il faut ajouter les réunions organisées par Modus Vivendi ASBL et relatives au label Quality Nights auxquelles Risquer Moins est systématiquement représenté.

2. LES ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION

Fin des examens - 28 juin 2017

L'après-midi c'est à la Basse-Cour qu'étaient organisées les actions de prévention. Au programme, des cocktails sans alcool, un photomaton, un parcours alcool-vision,... Et plein de conseils pour une fête responsable par Risquer Moins, la Province de Liège, la Zone de Police de Liège, l'asbl Liège Ville Santé et Pour un Carré qui tourne rond !





L'action a été poursuivie en soirée par de la réduction des risques en milieu festif dans le Carré et notamment dans les établissements labellisés Quality Night !

Action du 1^{er} décembre 2017 – 10 ans de Quality Nights

Une grande action a été menée dans les établissements labellisés Quality Nights du Carré le 1^{er} décembre. Lors de cette action nous avons également fait la promotion du label BackSafe de l'AWSR. En effet, les lieux labellisés Quality Nights seront bientôt

également porteurs de ce label – nous attendons la conférence de presse du Ministre concerné.

3. FORMATIONS DISPENSEES DANS LE CADRE DE LA CONVENTION

Formation d'adultes relais

Deux sessions de formations ont été organisées en 2017. Ces formations ont été données le 11 septembre 2017 et le 9 octobre 2017. En tout, plus de 20 personnes ont bénéficié de ces formations. Les établissements concernés étaient : l'Orange givrée, l'Embuscade et le Cadran.

Lors de ces sessions de formation, nous proposons comme lors des formations précédentes un module 1er secours. Relevons que depuis cette année, nous collaborons pour notre plus grande joie avec l'école Sainte Julienne (Sophie Darimont de l'Helmo) pour assurer ce module.

Actuellement les établissements suivant sont labellisés :

- La Cour Saint Jean,
- L'Orange Givrée,
- L'Embuscade,
- Le Celtic (malheureusement en faillite en cette fin d'année 2017)
- Le Saloon
- L'Ecole du Carré,
- Le Bonnet d'âne,

Formation des candidats jobistes

Nous avons organisé une session de formation « Jobistes » le 22 mai 2017. Lors de cette formation, nous avons formé 8 jobistes.

Comme chaque année, la formation s'est déroulée en une journée complète subdivisée en une approche plus théorique (mais participative) le matin (présentation du réseau, des partenaires, les rôles et fonctions du jobistes, les risques spécifiques à la fête, produits, modes de consommation, etc.) et en une approche pratique l'après-midi avec des mises en situations et jeux de rôles.

4. INTERVENTIONS SPECIFIQUES AUPRES DES ETABLISSEMENTS LABELLISES « QUALITY NIGHTS » DU CARRE

Mise à disposition de brochures d'informations, de préservatifs et de bouchons d'oreilles – information quant aux alertes concernant des produits dangereux

Au cours de l'année 2017, nous avons réalimenté les établissements festifs labellisés avec des brochures relatives à l'alcool, au cannabis, à l'ecstasy, à la cocaïne, aux décibels, à Quality Nights, mais aussi avec des préservatifs et des bouchons d'oreilles...

Nos équipes de réduction des risques ont également mené des actions dans ces établissements lors de la fin des examens de juin et lors de notre grande action du 1^e décembre (10 ans de Quality Nights). Le respect des critères a également été contrôlé.

Par ailleurs, l'information quant aux alertes concernant les substances dangereuses circulant en Belgique a été relayée au sein des établissements labellisés.

VI. BILAN ET PERSPECTIVES

En 2017, le subside de 2000 € de la Ville de Liège a permis la réalisation de 2 actions de réduction des risques en milieu festif dans le Carré (La fin des examens de juin et le 1^e décembre pour fêter les dix ans de Quality Nights).

Deux sessions de formation d'adultes relais ont également pu être organisées. Au total, plus de 20 personnes issues de 4 établissements du Carré ont suivi la formation.

Soulignons que le suivi des établissements festifs du Carré labellisés « Quality Nights » a également pu être réalisé. Des brochures ont été mises à disposition de ces établissements et les alertes concernant les produits dangereux qui circulent leurs ont été relayées.

Par ailleurs, une formation a été organisée à destination des candidats jobistes. Cette formation a été suivie par huit jobistes motivés !

Nous nous réjouissons de pouvoir apporter notre pierre à l'édifice à la politique globale et intégrée mise en œuvre dans le cadre d'un carré qui tourne rond et également des collaborations à venir.

Si nous disposons des moyens nécessaires, nous continuerons en 2018 nos actions de réduction des risques dans le Carré. Nous effectuerons également le suivi des établissements labellisés Quality Nights ou Quality Nights BAR du Carré.